

ALBERTA BEEKEEPERS COMMISSION

MÉMOIRE



Le 19 mars 2021

POUR LE

COMITÉ PERMANENT DE

L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

CONCERNANT LA FALSIFICATION DU MIEL CANADIEN

APERÇU

Nous remercions le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de nous avoir donné l'occasion de lui faire part des enjeux cruciaux qui nous préoccupent.

L'apiculture est une industrie agricole importante au Canada. Elle permet la production du miel et d'autres produits de la ruche, et elle fournit de précieux services de pollinisation aux producteurs de fruits de vergers, de nombreuses baies, de légumes, de fourrage et de graines de canola hybride.



En 2019, le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a estimé que la contribution économique annuelle totale de la pollinisation par les abeilles mellifères, pour ce qui est de la valeur additionnelle directe des récoltes, était d'environ 2,57 milliards de dollars. Si l'on ajoute la contribution estimée de la pollinisation par les abeilles mellifères à la production de graines de canola hybride, la **contribution totale estimée varie de 4 à 5,5 milliards de dollars par année.**

Balance commerciale du miel canadien en 2020 – milliers de dollars canadiens

	2015	2016	2017	2018	2019
Exportation	64 883	71 838	76 986	70 018	53 827
Importation	41 214	38 064	41 284	35 996	45 394
Balance commerciale (exportations moins importations)	23 669	33 774	35 702	41 023	8 433*
Source : Statistique Canada. (CATSNET, mars 2020)					

**2019 et 2020 ont vu une baisse significative de la production de miel en raison d'une combinaison de facteurs, notamment des pertes élevées pendant l'hiver et un mauvais temps dans tout le pays.*

QU'EST-CE QUE LA FALSIFICATION?

Le miel est le troisième aliment le plus falsifié au monde. L'ajout de différents types de sirops de sucre et l'étiquetage erroné portant sur l'origine géographique sont des pratiques frauduleuses courantes sur les marchés du miel. Un article récent de la CBC l'explique :

Le faux miel continue de couler à flots au Canada, et les apiculteurs locaux en ressentent les effets. L'Agence canadienne d'inspection des aliments a découvert des quantités importantes de faux miel coupé avec du sirop bon marché importé comme du « miel pur ». Le faux miel, coupé avec du sirop de maïs ou du sucre de riz, de betterave ou autres, continue d'inonder le marché canadien et de se retrouver sur les étagères des épiceries. Les producteurs, qui se targuent de l'authenticité de leurs produits, s'inquiètent depuis des années de cette fraude alimentaire. Ils affirment qu'ils ressentent l'effet de la fraude et que les consommateurs doivent en être conscients.

<https://www.cbc.ca/news/canada/toronto/food-fraud-fake-honey-cfia-crackdown-1.5222486>

DEMANDE DE MIEL, EXPORTATIONS ET REcul DU PRIX EN RAISON DE LA FALSIFICATION

Le Canada est un pays exportateur et le miel ne fait pas exception. Environ 95 % du miel produit au Canada est exporté, principalement vers les États-Unis, le Japon et l'Union européenne. L'Alberta est au premier rang des provinces pour la production de miel, avec plus de 40 % de la production canadienne totale.

Au cours des 20 dernières années, la demande de miel n'a cessé d'augmenter. On pourrait logiquement s'attendre à ce qu'une augmentation soutenue des prix suive cette tendance, surtout dans un marché en croissance constante où il est fort difficile d'augmenter l'offre. L'augmentation des prix en fonction de l'offre s'est maintenue au cours de la période 2005-2014.

Cependant, depuis 2015, le prix du miel a commencé à baisser. Cette chute du prix sur le marché international s'explique principalement par l'afflux de produits peu coûteux et de mauvaise qualité qui sont exportés sous le nom de « miel » depuis certains pays de l'Est. Ce miel falsifié perturbe et fausse la relation normale entre l'offre et la demande. https://www.apimondia.com/docs/commissions/decreasing_prices_honey_americas.pdf

L'effondrement constant et spectaculaire du prix du miel défie les lois du marché. En effet, dans un contexte où la demande de miel et le coût de production du miel authentique ont augmenté et où la productivité par ruche a diminué, le prix du miel pour les apiculteurs aurait dû augmenter de manière constante et significative. Or, cela ne s'est pas produit. En fait, c'est plutôt le contraire qui est arrivé.

https://www.apimondia.com/docs/commissions/decreasing_prices_honey_americas.pdf

IMPORTATION DE MIEL FALSIFIÉ AU CANADA

Outre le problème de l'importation de miel falsifié, un deuxième problème se pose : l'importation de miel bon marché en provenance d'autres pays a également contribué à faire baisser le prix du miel payé aux producteurs canadiens.



La chaîne d'approvisionnement en miel au Canada est complexe et contrôlée principalement par des emballeurs qui achètent du miel aux producteurs canadiens et qui importent également du miel bon marché d'autres pays pour le mélanger au miel canadien. Bien que ce modèle d'affaires fonctionne bien pour les emballeurs canadiens et leurs clients détaillants, ce sont les consommateurs et les producteurs de miel qui sont finalement floués.

Ce double problème d'importation de miel falsifié et de miel bon marché nuit à la réputation de l'image de marque du Canada auprès de son principal partenaire commercial que sont les États-Unis, qui accusent le Canada de faire du dumping de miel bon marché sur le marché américain.

Assurer l'approvisionnement national en miel canadien pur à 100 % est l'un des plus grands défis que doit relever notre industrie. La forte augmentation du miel importé, de qualité douteuse et falsifié, a causé des pertes de plusieurs millions de dollars aux producteurs et à l'industrie du miel. Depuis plus de deux décennies, le miel d'importation bon marché et falsifié s'est frayé un chemin sur les marchés intérieurs de détail et d'exportation du Canada, aux dépens des apiculteurs et des consommateurs canadiens.

Les consommateurs et exportateurs canadiens font face à de nombreux défis lorsqu'ils veulent acheter du miel :

1. **Étiquetage** – La Catégorie **Canada n° 1** ne signifie plus rien en matière de qualité. L'étiquetage est également trompeur, car si du miel bon marché acheté en Argentine est mélangé avec du miel canadien et conditionné au Canada (mélange de miel étranger bon marché avec du miel canadien), il peut tout de même porter l'étiquette « Canada n° 1 », de sorte que le consommateur ou l'acheteur seront bernés.
2. **Établissement des prix** – La chaîne d'approvisionnement en miel est contrôlée par un petit groupe d'emballeurs, qui fixent les prix en fonction du prix mondial le plus bas qu'ils peuvent obtenir. Cela oblige les apiculteurs canadiens à vendre le miel au même prix que dans les pays où le coût des intrants pour la production de miel est beaucoup moins élevé qu'au Canada.
3. **Mélange** – Le miel canadien peut être mélangé à du miel étranger bon marché au Canada et porter quand même l'étiquette Canada n° 1, ce qui est complètement trompeur.

4. **Falsification** – Cela ne se produit pas seulement à l'étranger, mais aussi au Canada. N'importe quel intervenant, qu'il conditionne ou mélange le miel ou qu'il fournisse des ingrédients pour le secteur pourrait acheter du sirop de riz, de maïs ou autres et l'expédier par bacs au Canada, en toute légalité, pour le mélanger ici avec du miel canadien. C'est ainsi qu'un produit falsifié et bon marché se retrouve sur les tablettes des magasins et, finalement, chez le consommateur.
5. **Sécurité alimentaire** – Le miel importé, que l'on peut falsifier si facilement, pourrait devenir un problème de salubrité alimentaire s'il n'est pas correctement analysé et étiqueté. Lorsque les aliments ne sont pas correctement étiquetés, les Canadiens ne sont pas en mesure de prendre des décisions éclairées sur les aliments à acheter pour bien nourrir leurs familles. L'exactitude de l'étiquetage est d'autant plus importante lorsqu'on songe aux risques alimentaires, comme les allergènes, qui ne seraient pas déclarés.



Le **système de classement actuel**, qui est en place depuis 1935, n'offre aucun moyen clair pour un détaillant, un consommateur ou un acheteur à l'exportation de savoir si le miel canadien est vraiment du miel canadien pur à 100 %.

C'est pourquoi nous recommandons d'actualiser le système de classement du miel au Canada.

Garantir l'authenticité du miel est l'un des plus grands défis de l'industrie canadienne du miel. Ces dernières années, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a commencé à effectuer des tests de « fraude alimentaire ». En 2019, elle a constaté ce qui suit :

« Alors que tous les échantillons canadiens se sont révélés authentiques, plus d'un cinquième du miel importé provenait d'un certain nombre de pays, dont la Grèce, la Chine, l'Inde, le Pakistan et le Vietnam. On a constaté que 22 % [des échantillons] contenaient des sucres étrangers comme du sirop de maïs, du sirop de riz et du sirop de sucre de canne », a déclaré à CBC Toronto, Jodi White, gestionnaire nationale de la Division de la protection des consommateurs et de l'équité des marchés de l'ACIA.

<https://www.cbc.ca/news/canada/toronto/food-fraud-fake-honey-cfia-crackdown-1.5222486>



Malheureusement, l'ACIA, a principalement fait des essais d'analyse du miel à l'aide d'isotopes, une méthode dépassée et douteuse, pour détecter cette fraude alimentaire. L'Agence est **lente à adopter de nouvelles technologies, à quelque échelle que ce soit**, qui auraient vraiment un impact bénéfique sur l'industrie apicole canadienne et donneraient une assurance de qualité aux consommateurs. La dépendance à l'égard de laboratoires externes pour les analyses place le Canada dans une position précaire et vulnérable.

Par exemple, le Canada a importé plus de 6,5 millions de kilogrammes de miel en 2019. Dans les récents rapports de l'ACIA : Surveillance accrue de l'authenticité du miel (2018-2019), on signale que 22 % du miel a été jugé insatisfaisant, mais que seulement 12 762 kg de miel falsifié ont été empêchés d'entrer sur le marché canadien. Cela semble un peu étrange, car **12 762 kg ne représentent que 0,002 %, non 22 %**.

Bien sûr, l'adoption de nouvelles technologies comporte des risques et l'investissement dans des outils analytiques, y compris une base de données, est très coûteux. Des technologies comme l'imagerie par résonance magnétique nucléaire (RMN) continuent d'évoluer, et nous constatons qu'à elles seules, elles ne suffisent pas. Pour que l'imagerie par RMN puisse cerner les anomalies du miel (ou de tout autre aliment) avec précision, il faut établir une base de

données sur cet aliment particulier. Une base de données pour le miel est créée à partir de nombreux échantillons de miel provenant de différentes régions géographiques. La base de données RMN actuelle est principalement constituée d'échantillons de miel prélevés dans des régions de l'Union européenne. Ni Bruker (RMN) ni les laboratoires QSI (tests supplémentaires) ne disposent d'une base de données canadienne sur le miel. Par conséquent, lorsque l'ACIA indique qu'elle analyse l'approvisionnement national, il n'est pas certain que la base de données actuelle soit représentative du miel canadien et qu'elle permette donc de repérer la falsification avec précision. <https://www.bruker.com/en/products-and-solutions/mr/nmr-food-solutions/honey-profiling.html>

Le miel falsifié importé constitue non seulement un défi pour l'industrie canadienne, mais également pour l'exportation du miel canadien, qui devient plus précaire. En 2020, les emballeurs ont commencé à tester le miel canadien pour l'exportation, à l'échelle des entreprises apicoles, en utilisant sciemment des méthodes de test peu fiables pour analyser le miel canadien. Le test actuel utilisé par l'Association des chimistes analystes officiels (Association of Official Analytical Chemists) pour vérifier l'authenticité du miel peut souvent donner lieu à des faux positifs. Le miel de nombreux producteurs a été déclaré falsifié, **alors que ce n'était pas le cas**, et des lots entiers ont été perdus. Ni les laboratoires d'analyse ni la société acheteuse n'ont permis aux producteurs de refaire les tests, et ils ont refusé de leur présenter les résultats détaillés des analyses. En l'absence d'un système national de suivi et de traçabilité des exportations et des importations, et en l'absence d'obligation de reddition de comptes de la part des emballeurs et des laboratoires à leur service, les producteurs de miel canadiens sont extrêmement vulnérables aux analyses bâclées et erronées. Ce qui se traduit par une importante perte économique pour les producteurs.

Recommandations de l'Alberta Beekeepers Commission

1. Déclarer un moratoire sur le miel importé, qui soit suffisamment long pour permettre la mise en place de mesures de protection et de tests appropriés, jusqu'à ce que le gouvernement comprenne mieux où se trouvent les points de contrôle critiques dans la chaîne d'approvisionnement du miel, qui font baisser le prix du miel pour les producteurs et créent des problèmes de santé et de sécurité pour les consommateurs.
2. Faire en sorte que les producteurs de miel canadiens collaborent avec le gouvernement fédéral et les parties prenantes pour :
 - Élaborer à l'échelle nationale une définition et un système de classement de la qualité du miel canadien, qui soient améliorés, pertinents et significatifs;
 - Élaborer une définition plus claire et distincte du miel canadien pur à 100 %.
 - Améliorer le système d'étiquetage et le rendre plus clair en plus de créer un programme de sensibilisation pour permettre aux consommateurs, aux détaillants et aux autres acheteurs de savoir quand ils achètent du miel canadien pur ou bien un mélange falsifié;
 - Établir un système national de suivi et de traçabilité du miel canadien;
 - Établir et maintenir une base de données sur le miel canadien ainsi qu'un système d'analyse permettant de garantir, tant sur notre marché national que sur les marchés internationaux, que le miel canadien est un produit pur et de qualité élevée;
 - Développer des protocoles de tests normalisés pour le miel, qui soient pertinents et actualisés.
 - Moderniser les laboratoires gouvernementaux existants à travers le pays (provinciaux ou fédéraux) afin de soutenir les producteurs de miel et leur industrie.